



COMMUNIQUÉ

Cet après-midi, à Amiens, le gouvernement français et sa justice de classe, ont condamné en appel, des salariés qui ont voulu protéger leurs emplois.

Un salarié a été entièrement relaxé, un autre a été condamné à 2 mois de prison avec sursis, deux salariés ont été condamnés à 3 mois de prison avec sursis et 4 salariés condamnés à 12 mois de prison avec sursis. Les condamnations sont assorties de 5 ans de mise à l'épreuve.

Ces camarades de Goodyear sont meurtris dans leur chair, dans leur honneur, dans leur vie, et nous le sommes avec eux.

A travers ces condamnations, la classe dominante pense nous intimider. Qu'elle se méfie !

Elle ne fait que nourrir de colère et de révolte notre combat, pour que le droit au travail, proclamé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, soit garantie pour toutes et tous.

Dès demain, nos Unions Locales vont réfléchir à la mise en place d'un front commun de lutte pour préparer la riposte, à chaque fois que des camarades seront attaqués, violentés ou condamnés, que ce soit dans les entreprises, dans la rue, ou dans les tribunaux.

Cette journée inscrit une nouvelle page sombre dans l'histoire sociale de notre pays, dans ce qu'elle a de plus détestable : la collaboration de classe entre les pouvoirs et les dominants à l'encontre des travailleurs.

De cette trace indélébile, nous construirons nos luttes futures.

Nous appelons tous ceux et toutes celles qui refusent ces attaques injustes et indignes, à nous rejoindre.

Ensemble nous rassemblerons nos forces et porterons un espoir pour vivre dignement de notre travail et de nos retraites.

Amiens le 11 janvier 2017.